

Einville au-Jard

**BULLETIN
D'INFORMATION
PREMIER
SEMESTRE
2026**

*Notre village,
notre avenir*



EDITORIAL	3
• Michel VOGIN, Maire	
VIE MUNICIPALE	4
• État Civil (Naissances, Décès)	
• La vie d'un ouvrier communal	
VIE CITOYENNE	9
• La commune	
• Syndicats Intercommunaux et Communauté de Communes	
• La commune d'Einville-au-Jard est présente dans plusieurs établissements publics	
VIE ECONOMIQUE	13
• Vie économique d'Einville-au-Jard	
VIE SCOLAIRE	14
• Ecole René Schweitzer	
• Collège Charles Maximilien Duvivier	
VIE SOCIALE	21
• E.H.P.A.D La Fontaine de Lincourt	
• Dispositif LULU	
VIE ASSOCIATIVE	26
• Les Archers du Sânon	
• AF.Einville	
• Judo Club	
• Les Petits Jards	
• Le Club de Canoë Kayak de la Vallée du Sânon	
• L'Amicale des Donneurs de Sang	
• L'ACCA Association de Chasse	
• La section AMCVG Einville-Arracourt-Maix	
• Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Einville-au-Jard	
• Monalisa	
• Foyer Rural	
• Familles Rurales	
• Comité des Fêtes	
A L'HONNEUR	48
• Une vie de bénévolat : Jean-Noël Renaud	
VIE D'ANTAN	49
• La sorcellerie en Lorraine	
EN FAMILLE	52
• Qui est qui ?	
INFOS PRATIQUES	53



Chères Einvilloises, chers Einvillois,

Le moment des élections municipales est passé, les habitants de notre commune ont fait confiance à une nouvelle équipe, motivée et expérimentée. Tous les élus ont été conviés à participer aux réflexions et décisions pour le devenir de notre village. Ce souhait n'a été malheureusement que partiellement entendu.

Les élus se sont mis au travail, les groupes de réflexion sont en place, avec le souci d'y associer les Einvillois. Les commissions sont ouvertes et accueillent toutes celles et ceux qui avec leur bonne volonté, leurs compétences, leurs connaissances souhaitent contribuer au développement d'Einville.

L'équipe municipale s'est engagée avec conviction au sein de l'exécutif de la Communauté de Communes du Pays du Sânon, consciente que le devenir de notre village est intimement lié au développement de notre territoire du Sânon, sur les sujets de santé, d'économie, d'environnement...

Elle est présente également au sein du Syndicat Intercommunal Scolaire du Sânon qui gère 3 regroupements scolaires : Arracourt, Maixe-Deuxville et Einville. Les 23 communes membres du SIS réalisent la construction de la nouvelle école et l'accueil des élèves et des enfants du périscolaire se fera à la rentrée 2027. Ce projet est très conséquent et mobilise de manière très importante les ressources financières des communes membres du SIS. L'enveloppe financière (bâtiment scolaire, voirie, restauration mutualisée avec le département) dépasse 14,5 Millions € TTC. Le projet est novateur tant par son périmètre, que par les technologies utilisées.

Les mois d'été ont été éprouvants et nous ont mis à mal, et plus particulièrement nos voisins âgés ou de santé délicate : un regard sur les volets, un petit mot pour prendre des nouvelles, répondre à une demande de service, c'est la solidarité du quotidien que nous devons mettre en œuvre pour le bien de tous, merci à chacun.

Cette canicule, malheureusement, se renouvellera et les projections de 2014 sur les températures que nous pourrions connaître en 2050, sont pour certaines constatées en 2026. Il faudra trouver une réponse de manière urgente au dérèglement climatique.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour notre territoire : bénévoles et responsables associatifs, personnels des services publics, notre personnel communal.

Félicitations à tous les collégiens, lycéens, étudiants qui ont réussi leurs examens.

Bonne rentrée à toutes et tous, et œuvrons pour le bien vivre ensemble à Einville-au-Jard.

Michel VOGIN



VIE MUNICIPALE

*Au service de l'intérêt
général, au cœur de votre
quotidien*

Etat civil Naissances

*De nouveaux sourires illuminent notre village !
Nous souhaitons la bienvenue à nos plus jeunes habitants et adressons toutes
nos félicitations aux parents.*



Alma MEREL

Née le 13 mai 2026, au foyer de
Solène Marin et d'Emilien Merel,
domiciliés 21 Quartier du
Château



Lewis TOUSSAINT

Né le 14 février 2026 au foyer
d'Alisson et Jason Toussaint,
domiciliés 40 Grande rue





Etat civil

Décès

VIE MUNICIPALE

*Au service de l'intérêt
général, au cœur de votre
quotidien*

Pierre MENET

Né le 28 juin 1932 à HAUSSEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 9 janvier 2026 à EINVILLE-
AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux

Maurice HUMBERT

Né le 08 mars 1931 à EINVILLE-AU-
JARD (Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 11 février 2026 à
EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-
Moselle)
Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux

Marguerite CESAR, épouse MORQUIN

Née le 30 mai 1937 à MOYENVIC
(Moselle)
Décédée le 27 février 2026 à
EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-
Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Christian DIEBOLT

Né le 6 janvier 1938 à JOEUF
(Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 6 mars 2026 à LUNEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 30 rue Karquel

Yvette PEIGNIER

Née le 02 avril 1932 à HARAUCOURT
(Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 7 avril 2026 à EINVILLE-
AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)
Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux

Estelle STIERER

Née le 6 mai 1943 à LUNEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Décédée le 19 avril 2026 à
VANDOEUVRE-LES-NANCY (Meurthe-
et-Moselle)
Domiciliée 9 Grande Rue

Daniel REMEN

Né le 30 janvier 1941 à LUNEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 16 mai 2026 à LUNEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 21 Grande Rue

Daniel YONGBLOUTT

Né le 1er avril 1949 à LUNEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Décédé le 24 mai 2026 à LUNEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 14 rue des Magasins

Alain KOCH

Né le 27 octobre 1956 à ISSOIRE
(Puy-de-Dôme)
Décédé le 2 juin 2026 à LUNEVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
Domicilié 21 rue de la Halle





VIE MUNICIPALE

*Au service de l'intérêt
général, au cœur de votre
quotidien*

Etat civil Décès

Avis de mention reçus (décès de personnes nées à EINVILLE-AU-JARD)

Huguette HUM

Née le 17 septembre 1935 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédée le 29 janvier 2026 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Elisabeth GROSSE

Née le 8 juin 1950 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédée le 30 avril 2026 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Marie RECEVEUR

Née le 6 février 1953 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédée le 2 mai 2026 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Françoise JOST

Née le 1er avril 1944 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédée le 23 juin 2026 à TREVENANS (Territoire de Belfort)





La Vie d'un Employé Communal

VIE MUNICIPALE

*Au service de l'intérêt
général, au cœur de votre
quotidien*

La vie d'une commune ne se résume pas à la tenue des réunions du conseil municipal. Le maire et les adjoints oeuvrent chaque jour pour mettre en action les décisions et pour cela ils s'appuient sur le personnel communal : les agents administratifs et les ouvriers communaux.

Connaissez vous la vie d'un ouvrier communal ?

Les ouvriers se retrouvent chaque matin aux ateliers communaux situés au 22 Grande rue. Alain Henry, conseiller délégué au personnel communal et Christian Bricot adjoint délégué aux travaux les retrouvent pour leur donner le planning et les priorités de la journée.

Leurs travaux quotidiens sont variés. Ils portent principalement sur les missions d'entretien des espaces publics (tonte, désherbage, débroussaillage, nettoyage des voiries, trous, déjections canines, de chien, dépôts sauvages), l'entretien du patrimoine communal (bâtiments communaux et matériel, peinture et maintenance générale).

Au-delà de ces tâches « classiques » les ouvriers communaux sont appelés à intervenir régulièrement sur des choses parfois très insolites (animaux...) Leur travail quotidien contribue à améliorer le vôtre !

Toutes ces missions demandent beaucoup de temps. La contribution de tous leur permet de se consacrer davantage à leurs tâches. Aussi il est important de rappeler que les rues ne sont pas des poubelles, beaucoup de déchets sont encore jetés au sol, le nettoyage et le désherbage régulier des trottoirs devant les habitations contribuent à la qualité de notre cadre de vie.





La Vie d'un Employé Communal

VIE MUNICIPALE

*Au service de l'intérêt
général, au cœur de votre
quotidien*

Récapitulatif des travaux réalisés depuis avril 2026

AVRIL :

Réparation du muret devant la halte fluviale.

MAI :

Réparation et remise en peinture des bancs du village.

Remplacement du corps de chauffe de l'école primaire. (pour le compte du SIS)

Différents travaux à l'école primaire. (pour le compte du SIS)

Fixation du ponton au port.

Réparation des avaloirs défectueux et remise à niveau des grilles sur la voirie.

JUIN :

Changement des aérothermes dans les vestiaires du stade de foot.

Remplacement des marteaux et roulements du broyeur.

JUILLET :

Remplacement du poteau métallique du support de la mezzanine au dépôt.

Réparation du rideau métallique du Familial.

Différents travaux à la halte fluviale.

Sanitaire Maison de la Halle

Douches vestiaire stade





La commune



En France, la commune est l'institution de base. Notre pays compte un peu moins de 35 000 communes. Plus de la moitié compte moins de 500 habitants, et environ 25 000 communes ont moins de 1 000 habitants. 85 % dénombrent moins de 2 000 habitants.

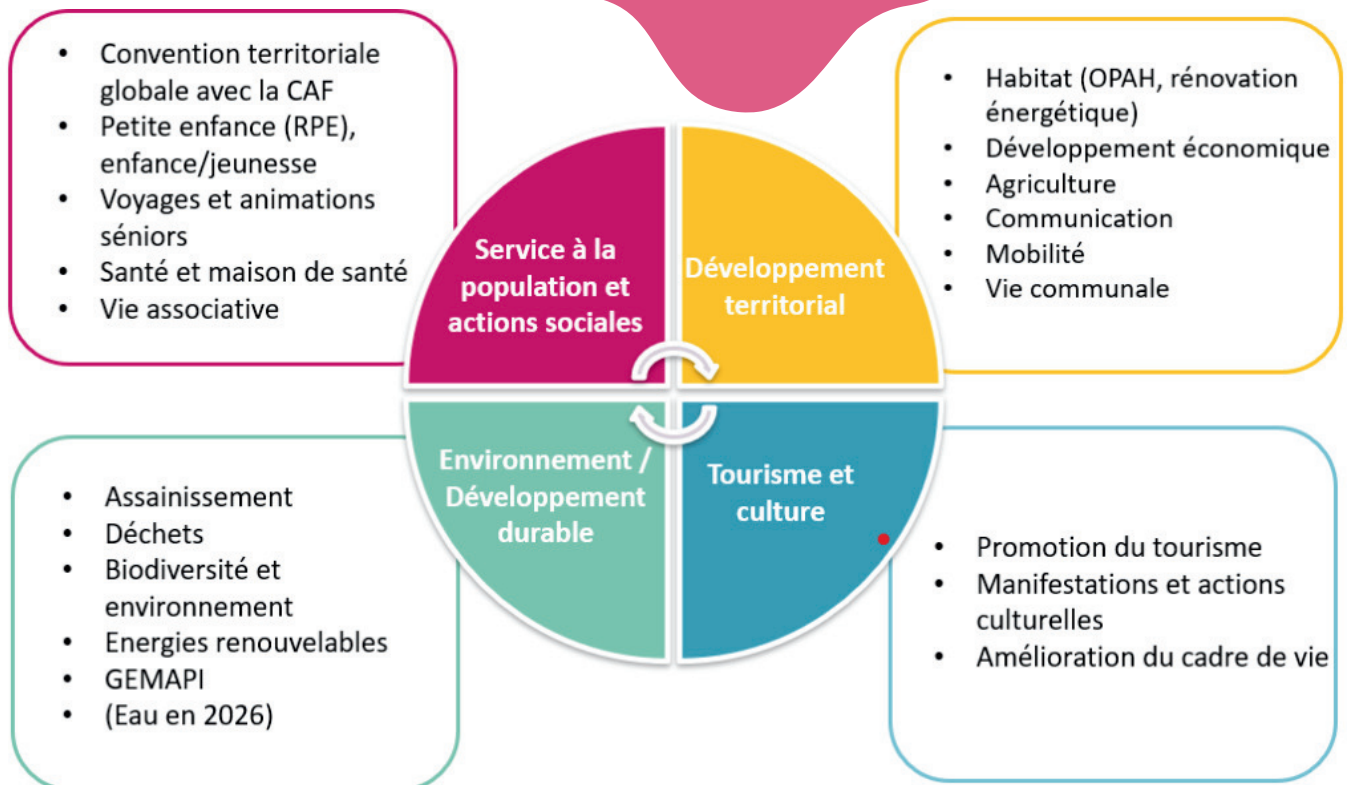
Chaque commune est administrée par un conseil municipal dont le nombre d'élus varie en fonction de la population ; l'éventail va de 7 à 69, avec toutefois des règles particulières pour les grandes métropoles.

Le Conseil Municipal élit le maire. Des adjoints et d'autres élus peuvent avoir des délégations spécifiques accordées par le maire. Dans les conditions prévues par la loi, les communes s'administrent librement et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences. Financées à la fois par les contribuables locaux, par les dotations de l'État, des recettes propres (forêt, locatif, etc.) et, au besoin, par l'endettement, elles sont soumises en conséquence à des règles budgétaires strictes.



VIE CITOYENNE

Syndicats intercommunaux et communauté de communes



En 1959, une ordonnance autorise la création de syndicats à vocation unique et/ou multiple. Le 31 décembre 1966, sont créées les communautés urbaines (communautés de communes) bénéficiant d'une fiscalité propre. Le 6 février 1992, une loi d'orientation permet d'ajouter une intercommunalité de projets.

C'est le 1er janvier 1988 que l'EPCI du Sânon voit le jour, par une volonté de fédérer les énergies humaines fonctionnant sur le principe du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) à la carte. Ses ressources étaient constituées par les cotisations des communes adhérentes, proportionnelles au nombre d'habitants. Dotée d'une délégation d'actions et non de compétences, cette structure de développement intercommunal a vite connu d'importantes limites.

Pour cette raison, le 1er janvier 1998, l'EPCI du Sânon a été transformé en Communauté de Communes, structure plus adaptée pour exercer les compétences que les lois successives lui ont confiées. Aujourd'hui, elle dispose de ses propres ressources issues de la fiscalité. Ses compétences sont multiples.

La Communauté de Communes est administrée par un Comité, constitué d'élus des différentes communes du Sânon, le nombre de représentants par commune étant proportionnel à la taille de celle-ci. Le Comité élit un président, des vice-présidents et un bureau. Certaines autres compétences sont exercées par des syndicats propres : scolaire, eau, collège, etc.



La gouvernance de la commune d'Einville-au-Jard

VIE CITOYENNE

Suite aux élections du 15 mars 2026, une nouvelle équipe municipale a été mise en place.

Michel VOGIN le maire, nouvellement élu, a confié une partie de ses délégations aux adjoints et aux conseillers délégués comme suit :

- **Christian BRICOT** Premier adjoint : Délégation aux travaux, l'urbanisme, l'accessibilité, la sécurité et les risques naturels.
- **Colette LANGKUST** Seconde adjointe : Délégation à l'action sociale, la solidarité, les finances, l'administration, la vie économique, les artisans, les commerçants, le juridique.
- **Emmanuelle GUERRE** Conseillère déléguée : Délégation à la jeunesse, au sport, à la vie associative intergénérationnelle, au conseil municipal de jeunes, aux fêtes et cérémonies.
- **Alain HENRY** Conseiller délégué : Délégation au personnel technique communal, à l'environnement, à l'embellissement, au fleurissement, aux bois et forêts. En l'absence d'Alain HENRY, ces délégations seront exercées par Christian BRICOT.
- **Philippe MORAND** Conseiller délégué : Délégation aux relations avec les institutions, à la communication, à l'information, au conseil des sages et aux réunions de quartier.

Sur proposition du maire, le conseil municipal a mis en place les commissions thématiques suivantes :

- **Commission Travaux, Urbanisme, Sécurité, Risques Naturels, Personnel Technique Communal** : Alain HENRY, Christian BRICOT, Flavien GUENIN, Colette LANGKUST, Benoît VERDENAL ([Cette commission est fermée](#)).
- **Commission Embellissement, Fleurissement, Bois et Forêts, Environnement** : Emmanuelle GUERRE, Benoît VERDENAL, Catherine MIDON, Alain HENRY, Christian BRICOT, Flavien GUENIN, Philippe MORAND
- **Commission Finances, Vie Economique, Commerces, Artisans, Administration** : Colette LANGKUST, Catherine MIDON, Christian BRICOT, Sabrina POGGIOLI, Philippe MORAND
- **Commission Information, Communication, Conseil des Sages, Réunions de Quartier** : Philippe MORAND, Alain HENRY, Alice HELLE, Emmanuelle GUERRE, Mathilde GONCALVES
- **Commission Jeunesse, Sport, Vie Associative, Conseil Municipal des Jeunes, Intergénérationnel** : Alice HELLE, Emmanuelle GUERRE, Catherine MIDON, Flavien GUENIN
- **Commission Action sociale, Solidarité** : Sabrina POGGIOLI, Colette LANGKUST, Céline CHRETIEN

L'ensemble des commissions sont ouvertes, à l'exception de la commission travaux. Cela signifie que les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie pour intégrer la commission de leur choix.



La commune d'Einville-au-Jard est présente dans plusieurs établissements publics



Certains dossiers ne sont pas gérés par la commune directement mais ils sont confiés à des établissements publics pour lesquels le conseil municipal élit ou désigne des représentants.

Syndicat Intercommunal Scolaire du Sânon (SIS du Sânon)

Le président est Monsieur Michel VOGIN. Philippe MORAND est membre du comité.

Le SIS est compétent en matière d'école maternelle et primaire et du périscolaire. C'est lui qui réalise la construction de la nouvelle école primaire à côté du collège.

Syndicat des Eaux d'Einville-au-Jard

Le président est Monsieur Eric ROMAC.

Benoît VERDENAL est représentant titulaire, Alain HENRY est représentant suppléant.

Les principaux établissements sont présentés ci-après :

Communauté de communes du Pays du Sânon (CCPS)

Le président est Monsieur Régis AUBERTEIN. Elle est compétente en matière de déchets, d'assainissement, d'eau potable, d'environnement, d'habitat, de promotion du tourisme, de petite enfance, de santé. Michel VOGIN, Colette LANGKUST, Christian BRICOT, Emmanuelle GUERRE, Philippe MORAND, Catherine MIDON et Fabrice YONGBLOUTT représentent la commune d'Einville-au-Jard au sein de la CCPS. Christian BRICOT est 1er vice-président, Michel VOGIN et Philippe MORAND sont membres du bureau communautaire.

CCAS (Centre communal d'action Sociale)

Il est présidé de droit par le maire, Monsieur Michel VOGIN.

Colette LANGKUST, Sabrina POGGIOLI, Catherine MIDON, Mathilde GONCALVES et Alain HENRY sont membres du CCAS au titre de la commune. Gisèle RENAUD, Martine RENAUD, Leïla PICHINELLI, Roseline MEDER et Chantal HOUOT sont membres au titre des personnes qualifiées.

Syndicat Intercommunal du Collège Duvivier

Le président est Monsieur Christian BRICOT. Catherine MIDON, Mathilde GONCALVES et Flavien GUENIN sont les représentants de la commune.





A fin 2024, la commune d'Einville-au-Jard recensait 39 établissements qui employaient 322 personnes.



Effectifs salariés par secteur d'activité agrégé et tranche d'effectifs fin 2024

Secteur d'activité	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	322	100	74	72	114	62	0
Agriculture, sylviculture et pêche	1	0,3	1	0	0	0	0
Industrie	112	34,8	6	22	22	62	0
Construction	12	3,7	12	0	0	0	0
Commerce, transports, services divers	82	25,5	42	0	40	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	115	35,7	13	50	52	0	0

Établissements par secteur d'activité agrégé et tranche d'effectifs fin 2024

Secteur d'activité	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	39	100	4	23	6	5	1
Agriculture, sylviculture et pêche	1	2,6	0	1	0	0	0
Industrie	8	20,5	0	4	2	1	1
Construction	5	12,8	1	4	0	0	0
Commerce, transports, services divers	14	35,9	2	10	0	2	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	11	28,2	1	4	4	2	0

53 particuliers étaient employeurs dans les domaines "Assistante Maternelle" ou "Services à la personne".

En 2025, il a été créé 13 entreprises dont plus des $\frac{3}{4}$ sous la forme individuelle.

Les activités de location et exploitation de biens immobiliers quelle que soit la forme juridique de la structure sont proches de 40 entités.

En terme d'emploi, environ 450 habitants d'Einville ont un emploi avec une proportion égalitaire entre femmes et hommes. Environ 22% des Einvillois ayant une activité travaillent sur le village.





Ecole d'Einville

VIE
SCOLAIRE

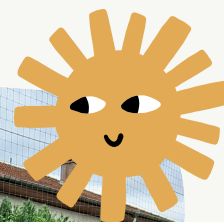
FÊTE DES PARENTS ET DES GENS QU'ON AIME

Vendredi 12 juin 2026, à l'occasion de la fête des parents et des gens qu'on aime, les trois classes maternelles ont présenté des petites danses et des chansons à leur famille.

A l'issue de cette représentation, les enfants ont pu offrir le petit cadeau qu'ils avaient confectionné.

Puis nous nous sommes tous retrouvés autour d'un petit goûter (gâteaux préparés par les parents).

Merci à tous pour ce moment partagé.



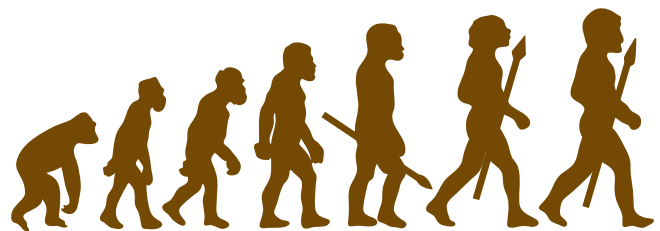


Les actions au collège d'Einville-au-Jard - Janvier à juin 2026



LE PALEOSCOPE

En janvier et février 2026, les élèves de CM2 de l'école primaire et les élèves de 6^eE du collège d'Einville ont participé au projet PALEOSCOPE, avec les artistes de la troupe "La Mue/tte" (La Mulette) et Delphine Bardot. Ils ont mis en scène et interprété un spectacle sur le thème de l'enfance dans la préhistoire.



LES IMAGINALES

Le 28 mai, seize collégiens se sont rendus au festival des Imaginales à Épinal. Au programme : rencontres avec des auteurs, dédicaces, découverte des éditeurs... Les élèves avaient même préparé des cadeaux pour les écrivains, qui ont été touchés par cette attention !



LA NUIT DE LA LECTURE

Le 6 février dernier, le collège a participé aux Nuits de la Lecture en proposant une soirée animée par les élèves des clubs Imaginales et Japon. Au programme : dictée dessinée, escape game, quiz littéraire, bourse aux livres, chorale, loup-garou et jeux de société.



LES OLYMPIADES

Le vendredi 5 juin, les latinistes de 3e ont participé aux Olympiades du lycée Bichat. Ils ont affronté les latinistes d'autres collèges lors de défis intellectuels et sportifs. Ils ont obtenu les 2° et 3° places des défis sportifs : bravo à eux !

LES LATINISTES A GRAND

Le vendredi 13 mars, les élèves latinistes de 5e et de 4e se sont rendus sur le site archéologique de Grand La gallo-romaine, dans les Vosges. Ils y ont découvert l'un des plus grands amphithéâtres de l'Empire romain, qui pouvait accueillir jusqu'à 18 000 spectateurs, ainsi que l'une des plus grandes mosaïques d'Europe, d'une dimension de 232 mètres.





LES 5e EN VOYAGE A GIENS

Du 14 au 19 juin, les élèves de 5e du collège sont partis en voyage à Giens, où ils ont pu pratiquer de nombreuses activités sportives, comme le paddle, le surf, le VTT...



REPRESENTATION DE LA CHORALE

Le 11 juin, 48 élèves de la chorale, accompagnés de leur enseignante Madame FEILLET, ont proposé un spectacle devant près de 200 personnes à la salle polyvalente Le Familial d'Einville-au-Jard.





L'ATELIER THÉÂTRE "NON AU HARCÈLEMENT"

Depuis le 7 mai 2026, les élèves volontaires ont pu participer à un atelier théâtre avec Rodolphe Gruet, comédien. Ils ont conclu les ateliers par un spectacle de théâtre forum, auquel le public a pu participer, le 16 juin.

COURSE EN COURS



Le 21 mai, 2 équipes de 4 élèves ont participé à la finale académique du concours Course en cours à l'ENIM à Metz : l'équipe "Team Doc" sur le thème du film "Retour vers le futur" et l'équipe "Velocidad" sur le thème de la Formule 1. Cette dernière a remporté le prix "Coup de cœur du jury"



LES CORDEES DE LA REUSSITE

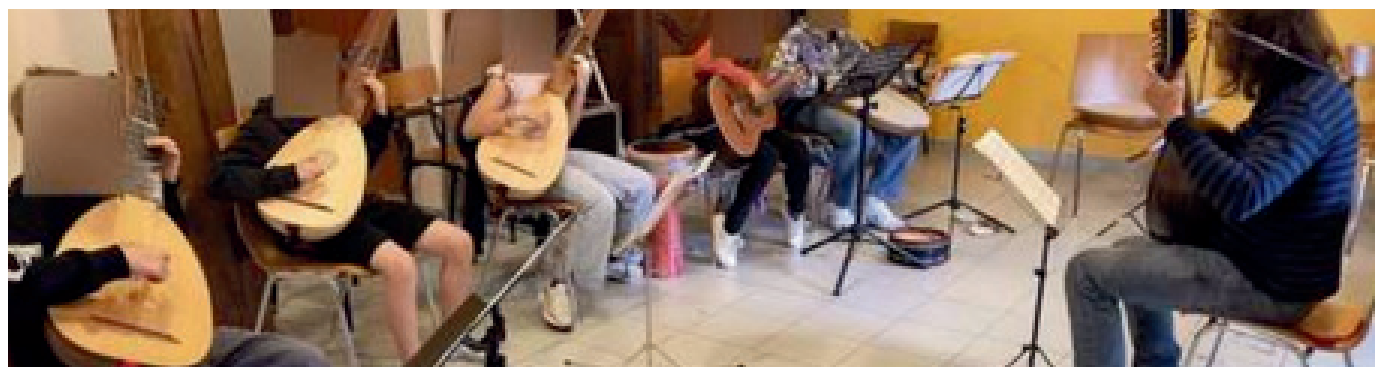
Le vendredi 29 mai, les élèves de 4e du dispositif "Les cordées de la réussite" se sont rendus à Nancy pour une journée culturelle.

Au programme : découverte de la faculté des sciences et technologies (séances de TP) et du jardin botanique du Montet (atelier sur le thème du chocolat).



SORTIES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANCY

Les lundis 27 avril et 4 mai, les classes de 4e ont assisté à des audiences au tribunal judiciaire de Nancy. A partir de situations réelles (comparutions immédiates), ils ont ainsi pu découvrir comment fonctionne la justice.



LES 5e A FROVILLE

Le lundi 4 puis le mardi 5 mai, les classes de 5e ont effectué une sortie à l'abbaye de Froville. Les élèves ont participé à des ateliers de découverte des métiers d'artisans et d'artistes du Moyen Âge tels que tailleur de pierre, écrivain sur manuscrit ou bien joueur de luth (en photographie).

LE CLUB RADIO

Le club radio rassemble des élèves de la 6^e à la 4^e autour d'une passion commune : informer leurs camarades ! Vous pouvez écouter leur dernière émission en scannant le QR code ci-contre!





Collège d'Einville

Le Collège Charles Maximilien Duvivier :

Un établissement dynamique et bienveillant au cœur de notre commune.

Le Collège Charles Maximilien Duvivier est un établissement public ancré dans le paysage éducatif d'Einville-au-Jard et de son secteur. Classé en zone rurale périphérique, il offre à nos jeunes un cadre d'apprentissage privilégié et à taille humaine.

L'année scolaire 2025 - 2026 en chiffres :

L'établissement compte un chef d'établissement, un secrétaire général, un secrétaire de direction, une conseillère principale d'éducation, une infirmière scolaire, un psychologue de l'Education Nationale, 19 enseignants, 4 assistants d'éducation, 3 accompagnants d'élèves en situation de handicap, 8 agents du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (pour l'entretien, la maintenance et la cuisine).

Le collège accueille un effectif de 250 élèves répartis dans 10 classes :

Niveau	6e	5e	4e	3e
Effectif	67	79	51	53
Nombre de classe	3	3	2	2

La stabilité des effectifs permet de maintenir une structure pédagogique de qualité, avec une moyenne d'environ 23 élèves par classe. Cette configuration favorise un suivi personnalisé et un climat scolaire serein, propice aux apprentissages.

Le Collège Duvivier propose dès la 6e, l'apprentissage d'une deuxième langue vivante : l'allemand et dès la 5e, l'option Langues et culture de l'Antiquité.

En 2025, le taux de réussite au Diplôme National du Brevet s'est élevé à 91 % dont 86 % de mentions.

Les notes obtenues par nos élèves en français et en mathématiques se situent régulièrement au-dessus des moyennes académiques et nationales.

À l'issue de la 3e, la grande majorité des élèves poursuit son cursus vers une seconde générale et technologique (près de 80 % des filles et 65 % des garçons en 2025), tandis qu'une part significative s'oriente avec succès vers la voie professionnelle ou l'apprentissage.

Grâce à l'investissement de ses personnels, à la qualité de ses infrastructures et à ses nombreuses actions, le Collège Charles Maximilien Duvivier continue de préparer efficacement les citoyens de demain au sein de notre commune et de son territoire.



JANVIER



“Balle et Art”

La Compagnie “**Balle et Art**” est venue partager un moment avec nous. Nous avons pu faire tourner des assiettes, nous nous sommes assis sur un gros ballon et les plus courageux sont montés debout dessus !!!

C’était vraiment superbe. Un bon après-midi, où tout le monde a pu participer.



FÉVRIER



“Carnaval”

Sortir de l’établissement nous a fait du bien. Nous avons profité des ateliers de carnaval. C’était super, à refaire !

De retour à l’Ehpad avec les enfants, un goûter avec des beignets faits par Lionel, nous attendait, super !!!

Les enfants se sont précipités dessus et nous aussi. Pour conclure la journée, un défilé des enfants a réjoui tout le monde.





MARS 

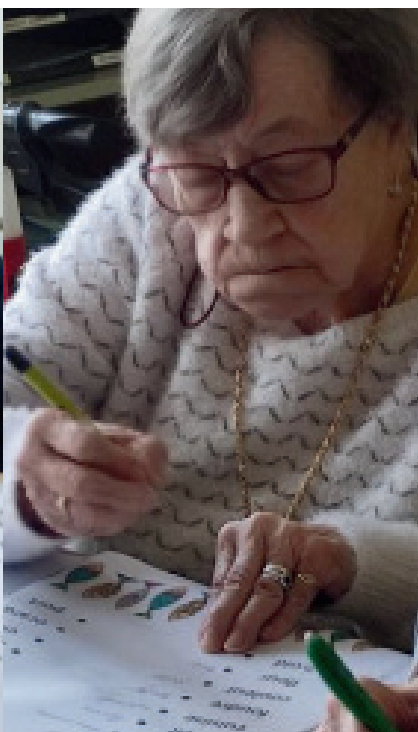
“Belote Inter-GHEMM”

Belote Inter-GHEMM chez nous, 25 personnes sont venues jouer à la belote et partager notre repas.



AVRIL 

“Atelier mémoire”



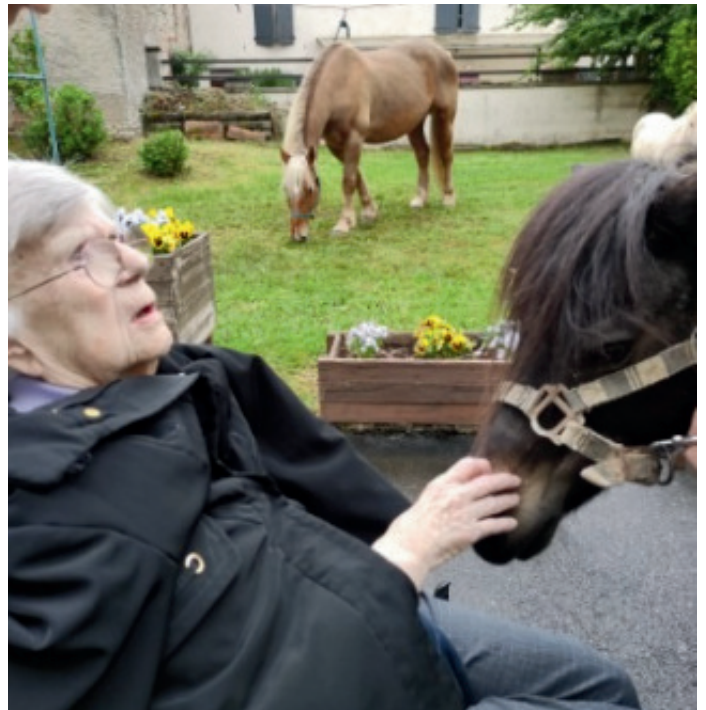
“Nous aimons bien les ateliers mémoire, cela nous fait réfléchir et cela nous fait travailler la mémoire et nous permet de parler de nos souvenirs.”



MAI



“L’Ekit Club”



Un cheval et deux poneys de l’Ekit club de Burthecourt-aux-Chênes sont venus nous rendre visite et les plus courageux ont pu monter à cheval.

JUIN



“Fresque murale”

En avril 2024 nous sommes allés visiter “L’Atelier”, nous avons découvert les sculptures de Dominique GRENTZINGER ainsi que celles de ses élèves. Nous avons eu la chance de participer à un “atelier découverte” et de travailler avec elle sur le projet d’une fresque.



Aujourd’hui cette dernière est exposée dans la pièce de vie de l’Ehpad “La Fontaine de Lincourt”.



Lulu

LULU, la mobilité facilitée en zone rurale

La Communauté de Communes du Pays du Sânon en partenariat avec le Pays du Lunévillois agit pour la mobilité des habitants en milieu rural.

L'agence de mobilité transports du Pays Lunévillois située devant la gare de Lunéville propose différentes solutions de mobilité selon vos usages :



LULU à la demande

C'est un service de transport collectif à la demande, destiné à faciliter les déplacements des habitants en milieu rural.

Ouvert à tous, il fonctionne avec des véhicules adaptés (voiture ou minibus accessible aux personnes à mobilité réduite).

Il fonctionne tous les jours de la semaine à partir de votre commune, avec des horaires et destinations définis. Il permet notamment de rejoindre les services de proximité ou la ville de Lunéville (gare, centre-ville, santé...).

La réservation se fait sur appel gratuit au 0800 607 062 (lundi-samedi, 8h-18h) jusqu'à la veille 16h (et vendredi pour lundi) ou le jour même (jusqu'à 3h avant les horaires indiqués sur la brochure).

LULU à vélo

Il propose à la location longue durée 2 types de vélos, à tous les habitants du territoire pour aller au travail, à l'école ou faire ses courses... livrés à domicile sur demande. Vélos à assistance électrique (VAE) de type vélo tout chemin (VTC), vélo cargo.

Sous certaines conditions, il peut s'ouvrir aux mineurs d'au moins 16 ans (contrat d'apprentissage...)

LULU Solidaire

C'est un service de transport solidaire destiné aux personnes ayant un accès limité aux transports publics.

L'accès se fait obligatoirement par un organisme prescripteur (maison France Services- CCAS-Mission locale-CD54...) pour des déplacements essentiels et vitaux : rendez-vous médicaux, démarches administratives, formations professionnelles, recherche d'emploi...



Lulu



LULU Covoiturage

Offre avec une vingtaine d'aires de covoiturage, une solution pratique pour partager ses trajets du quotidien.

Ouvertes à tous, elles permettent de stationner facilement son véhicule, mais aussi de fixer ses rendez-vous de covoiturage avec d'autres conducteurs ou passagers. Situées à proximité des grands axes, elles facilitent les trajets réguliers ou occasionnels vers Nancy ou Saint-Dié-des-Vosges et les zones d'activité, pour le travail, les études ou les loisirs.

**RENSEIGNEZ VOUS ICI
DEMANDER A UN
PROCHE OU UN VOISIN
SI BESOIN !**

AGENCE DE MOBILITE TRANSPORTS DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Gare SNCF | Place Sémard, Lunéville

www.pays-lunevillois.com.mobilite@pays-lunevillois.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Accueil téléphonique : du lundi au samedi
de 8h à 18h au 0 800 60 70 62 (appel gratuit)



SE DÉPLACER DANS LE LUNÉVILLOIS



Tout savoir sur la mobilité
au sein du Pays du Lunévillois

Retrouvez plus
d'information sur :
lulu-mobilite.fr





Les Archers du Sânon

Nous avons eu 4 archers qui ont porté haut nos couleurs lors des championnats de France salle : 3 jeunes et 1 adulte. Les jeunes ont tiré à Yzeures (près de Moulins). Martin Da ROCHA a terminé 5ème en U15, Liam FEVRE JOLY et Odeline CHARPENTIER 17ème en U13 et U18. Ils se sont bien battus. En adultes, Killian CHANTEREAU - LEBEAU a terminé 17ème en S1 classique malgré des volées à 29 points lors de son duel. Son concurrent lui tirait des volées de 30 points. Nous sommes quand même fiers de nos archers qui étaient les 4 représentants sur 7 de la Meurthe-et-Moselle à ce championnat de France.

Ceci est une bonne preuve du travail de nos entraîneurs qui transmettent leur passion avec cœur.

Nous sommes un petit club structuré, avec une des 5 écoles de tir du Grand-Est. Avec nos modestes moyens, nous permettons à des jeunes de s'épanouir et d'éclore dans le tir à l'arc.





Les Archers du Sânon

Les valeurs que nous enseignons servent aussi dans la vie de tous les jours comme la concentration, le contrôle de soi ou encore les échanges humains.

Si vous aussi vous voulez tenter l'aventure, venez nous rejoindre : de septembre à mars, les mardis et vendredis de 17h à 20h, et le mercredi à partir de 16h à la salle polyvalente. D'avril à juillet, sur notre terrain d'entraînement et dans notre jardin de Beursault près de l'écluse.





VIE ASSOCIATIVE

A.F. Einville



Depuis 2023, après une saison avec les seniors, nous avons ouvert des équipes jeunes. D'abord lors de plusieurs journées portes-ouvertes en juin 2025 pour les tranches d'âge de 5 à 11 ans. Et, depuis août, trois équipes se sont montées (U6-U7 ; U8-U9 ; U10-U11).

À l'issue de la saison, plusieurs plateaux se sont réalisés en extérieur mais aussi à domicile au Stade de l'Écluse où nous avons accueilli enfants comme parents à la buvette du club et sur le bord du terrain.



Nos jeunes ont pu apprendre les règles et les bases du football avec nos dirigeants. Grâce aux manifestations organisées par le club, les jeunes vont pouvoir bénéficier d'une entrée offerte à Fraisvertuis, tous ensemble réunis sur une journée.

Pour la saison prochaine, les catégories existantes continuent pour les jeunes de 5 à 11 ans, en évoluant vers une équipe U12-U13 avec des jeunes jusqu'à 13 ans. Toutes nos équipes sont ouvertes à la mixité.

En Mai 2026, nous avons organisé une soirée année 80 en partenariat avec l'Einvilleoise qui a géré le repas, où nous avons rempli la salle de personnes déguisées et motivées pour aller sur le dance floor. Ambiance, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous jusqu'au bout de la nuit.

Rendez-vous pour la nouvelle saison avec l'envie d'apprendre le football dans la bonne humeur !



Nouveau logo !



Judo Club

Le club a participé au challenge de Ludres le 03 mai. Un grand bravo à nos 8 judokas présents pour leur détermination, leur engagement et leur bel état d'esprit sur le tatami. Retrouvez-les en photos ci-dessous !





Judo Club





Association Les Petits Jards

Créée il y a maintenant deux ans, l'association des parents d'élèves **Les Petits Jards** rassemble des parents bénévoles souhaitant participer activement à la vie de l'école primaire d'Einvile-au-Jard et contribuer au bien-être des enfants.



Notre objectif est simple : créer des moments de convivialité, soutenir les projets de l'école et récolter des fonds permettant de financer diverses activités et sorties scolaires au profit des élèves.

Tout au long de l'année, nous organisons plusieurs manifestations qui rencontrent un beau succès auprès des familles et des habitants de la commune. Parmi elles, on retrouve notamment :



La kermesse de l'école, un rendez-vous festif très attendu par les enfants



La tenue de la buvette des "Broc Frimousse," organisées par Familles Rurales permet de donner une seconde vie aux jeux, livres et vêtements tout en favorisant les échanges entre familles



La tenue de la buvette du marché de Noël, organisé par la mairie ; un moment chaleureux qui contribue à faire vivre la magie des fêtes au sein de notre village



Vente de fromages du Jura et de Deuxville



Vente d'agrumes



Vente de sapins de Noël



Ainsi que d'autres actions et animations organisées au fil de l'année.

Ces événements sont possibles grâce à **l'engagement** de nombreux bénévoles, parents, enseignants et partenaires locaux que nous remercions chaleureusement.

Les Petits Jards sont avant tout une association ouverte à tous. Que vous souhaitiez participer à l'organisation d'un événement, donner un coup de main ponctuellement ou simplement soutenir nos actions, vous êtes les bienvenus.

"Ensemble, nous contribuons à faire vivre notre école et à offrir de beaux projets et souvenirs à nos enfants."



Club de Canoë Kayak de la Vallée du Sânon

Le club de canoë-kayak de la Vallée du Sânon a organisé, comme chaque année pendant les vacances scolaires, son traditionnel stage de printemps. Cette édition 2026 s'est distinguée par une durée exceptionnelle de sept jours, contre quatre habituellement.

Quatre journées se sont déroulées à Einville, avec des séances de kayak-polo sur le Sânon, de la course en ligne sur le canal de la Marne au Rhin, ainsi que des temps d'initiation.



Les participants ont également pris part à plusieurs sorties en extérieur : sur la Meurthe à hauteur de Rosières-aux-Salines, puis sur la Moselle entre Bayon et Tonnoy, avant de terminer par une journée sur le bassin de Sélestat pour se perfectionner au slalom.

Organisé en collaboration avec les clubs de Lunéville et de Blainville-sur-l'Eau, ce stage a permis aux jeunes pagayeurs de progresser tout en découvrant de nouveaux parcours, dans une ambiance conviviale et dynamique.





Amicale des Donneurs de Sang Einville et Environs

50 ans de solidarité pour l'Amicale des Donneurs de Sang d'Einville et Environs

Cette année, notre Amicale des Donneurs de Sang d'Einville et environs fête ses 50 ans d'existence. Depuis un demi-siècle, bénévoles et donneurs se mobilisent pour faire vivre le don du sang sur notre territoire, qui regroupe 27 communes entre la Moselle et Lunéville.

 *Plus que jamais, le soutien des donneurs et des bénévoles reste essentiel pour continuer cette belle chaîne de solidarité et faire vivre le don du sang dans notre commune et ses environs.*

Cependant, la situation devient préoccupante. Depuis le début de l'année, deux collectes ont été annulées faute de personnel de l'Établissement Français du Sang. Trois Amicales ont déjà disparu dans notre secteur et nous craignons que cette situation ne continue, même si notre position géographique reste aujourd'hui un atout pour maintenir notre activité.

Les perspectives pour 2027 annoncent également une baisse importante du nombre de collectes, passant de six à seulement trois par an.



 Nos précieux bénévoles s'attaquent aux collations après les dons !



ACCA Association de Chasse

L'Association Communale de Chasse Agréée, autrement dit l'ACCA d'Einvile a fêté son cinquantième anniversaire l'an passé. Elle est composée à ce jour de 16 membres, âgés de 25 à 62 ans. Certains membres habitent ou sont originaires d'Einvile, d'autres des villages environnants et nous avons même deux amis Ch'tis dans notre équipe ; Frédéric Verdenal en est le président, après que François, son père l'a été pendant plus de trois décennies. Entouré d'un bureau pour l'épauler, c'est un budget annuel oscillant entre 11 et 12000 € qu'il faut trouver et gérer. La chasse a lieu sur le territoire communal qui s'étend sur 860 ha de plaine ainsi que 350 ha de bois et boqueteaux. Les zones proches des habitations ne sont pas chassées.

Contrairement aux idées reçues, l'association ne fait pas que chasser ! Nos missions sont nombreuses, en plus de prélever du gibier pour permettre à la forêt de se régénérer et se développer, nous intervenons pour limiter les dégâts agricoles engendrés par les corvidés et/ou les sangliers. Nous intervenons également à la demande des élus ou de la gendarmerie pour prélever un gibier potentiellement dangereux ou risquant de causer un accident, mais aussi enlever un gibier mort au milieu d'une route, gérer un renard chez un particulier.

La régulation des ragondins qui transforment le Sânon en véritable gruyère en détruisant les berges fait l'objet d'un partenariat avec la commune depuis plusieurs années et nous signalons également avec un œil averti les trop nombreuses incivilités qui se passent sur notre territoire. Nous en informons les autorités compétentes aussitôt. A ce titre, l'ACCA remercie sincèrement Marc Villeman et son conseil pour le partenariat noué avec eux pendant une bonne décennie et souhaite continuer dans cette belle dynamique avec la nouvelle équipe municipale.



*Sauvetage des faons avant le passage des
faucheuses*



ACCA Association de Chasse

Un partenariat s'est également mis en place avec les agriculteurs locaux pour préserver les faons lors de la fauche des foins. Ainsi, à l'aide d'un drone thermique financé par la Fédération Départementale des Chasseurs 54, les faons sont repérés avant la fauche et sortis des parcelles à risque.

6 à 8 battues sont programmées chaque année au bois d'Einville, 4 à 5 en plaines où sécurité et convivialité sont les maîtres mots. Les dates de battues sont transmises en amont à la mairie, des pancartes apposées la veille au soir sur les chemins d'accès pour signaler notre action. Nous évitons de chasser le dimanche pour permettre aux Einvillois d'accéder à la forêt plus sereinement.



VERDENAL THIBAUT

Sauvetage des faons avant le passage des faucheuses

Notre association s'acquitte chaque année d'une location de quelques milliers d'euros pour avoir le droit de chasser au bois d'Einville et faire en sorte qu'un équilibre sylvico/cynégétique soit respecté. Nous entretenons les lignes et partiellement les sommières.

Notre loisir, notre passion, nous occupe, nous coûte tout au long des saisons. Bien évidemment, le bois ne nous appartient pas, nous sommes là pour le préserver, le faire évoluer et nous partageons ce cadre magnifique avec tous. Et pourquoi pas un jour, vous accueillir lors d'une battue.





Section AMCVG d'Einville - Arracourt - Maixe

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945, à Serres

C'est par une belle journée de printemps, que les habitants de Serres et des communes de la Communauté du Pays du Sânon se sont retrouvés pour commémorer le 8 mai 1945.

La journée débuta par un office religieux célébré par Mr l'Abbé Coinsmann, en mémoire des victimes des guerres.

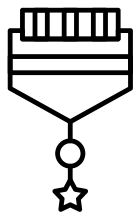
A l'issue, un grand nombre de villageois se sont rassemblés autour du monument aux morts, fraîchement restauré pour l'occasion.

La cérémonie était présidée par Mme Dominique Barbe, nouveau maire de Serres, accompagnée de Mr Régis Aubertein, nouveau président de la Communauté de Communes du Pays du Sânon et du Colonel honoraire René Eckart, président de l'AMCVG (association des mutilés, combattants et victimes de guerre) de la section d'Einville, Arracourt, Maixe.

Un détachement des sapeurs-pompiers d'Einville était présent, au côté des porte-drapeaux. Il a été remarqué la présence de nombreux maires des communes voisines et de Mr Michel Marchal conseiller général, qui a souligné la qualité et l'engouement de cette cérémonie.



**Remise médaille de bronze à
Joris Navelot**



**Porte drapeaux entrée
de l'Eglise de Serres**





Section AMCVG d'Einville - Arracourt - Maixe

Les enfants du village encadrés par Mme Thirion Anne, directrice de l'école primaire d'Einville, ont activement participé à cette cérémonie, en déposant des gerbes de fleurs, des roses et chanté en chœur la Marseillaise. Deux adolescentes ont lu les messages du ministre des Armées et de l'Union Fédérale des AC.

Mr David Masson d'Anthelupt s'est vu remettre la décoration de la croix du combattant, pour son OPEX en Ex-Yougoslavie ; il a effectué son service militaire au 3ème régiment de cuirassiers de Chenevières de 1992 à 1994 et s'est porté volontaire pour les actions extérieures. Parti en mission, il a servi au sein du 1er bataillon d'infanterie de la force de protection des Nations – Unies, d'avril à octobre 1993, pour le maintien de la paix(1993-1994).

Un lâcher de pigeons voyageurs, appartenant à Mr François Volff (Sympathisant) de Maixe, est venu animer cette cérémonie qui se clôtura par le remerciement des autorités aux porte-drapeaux.

A l'issue de la cérémonie, un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur, a été offert par la mairie et la CCPS.

La journée s'est poursuivie autour d'un repas des amicalistes, au restaurant « le Relais Fleuri » d'Einville où Joris Navelot (AC OPEX) s'est vu remettre la médaille de bronze de l'AMCVG.



Dépot de gerbes par les
enfants du village



4 porte-drapeaux
Enzo SAHIN
Rolland GEOFFROY
François VOLF
Joris NAVELOT



*Amicale des Sapeurs-
Pompiers*

Initiation aux gestes qui sauvent

par le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Einville-au-Jard

Au mois de mars dernier, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Einville-au-Jard a organisé plusieurs sessions de formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS), unissant pédagogie, civisme et convivialité.

De futurs citoyens-sauveteurs à l'école : l'action a d'abord débuté en milieu scolaire. Nos formateurs se sont rendus à l'école locale pour initier 48 élèves des classes de CM1-CM2. Dans une ambiance à la fois studieuse et appliquée, l'ensemble des enfants a validé haut la main cette première approche du secourisme. Un grand bravo à eux !

Une première réussie pour la population.





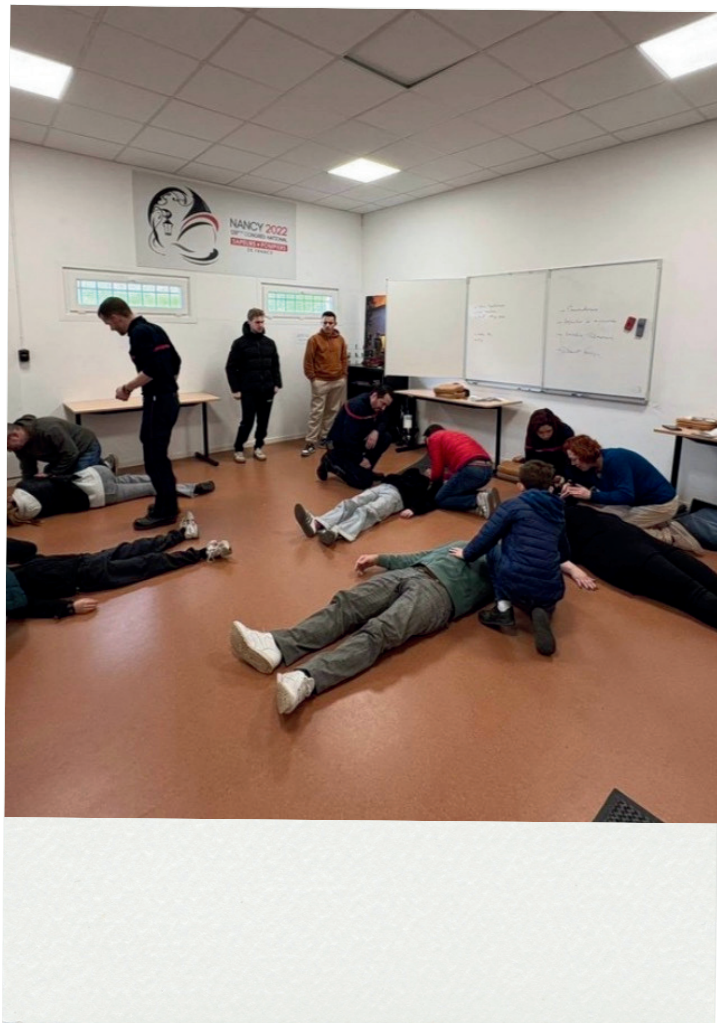
*Amicale des Sapeurs-
Pompiers*

VIE ASSOCIATIVE

Le dimanche 22 mars, notre caserne a franchi une nouvelle étape en accueillant sa toute première session d'initiation ouverte au grand public. Vingt-cinq participants ont répondu à l'appel. Après un moment d'accueil convivial autour d'un café et de brioches, place à deux heures de pratique intensive. Guidés par nos formateurs et une équipe de bénévoles de la caserne, les citoyens ont appris les réflexes essentiels à adopter dans les premières minutes d'une situation d'urgence.

La matinée s'est conclue par une visite de la caserne, la présentation de notre VPI (Véhicule de Première Intervention), et de riches échanges autour de notre engagement au service de la population. Si cet engagement vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

RENSEIGNEMENTS : cc.eaj@sdis54.fr





Monalisa

Le 31 mai, la salle polyvalente le Familial a accueilli les participants et bénévoles de l'équipe citoyenne "**Monalisa**" (*Mobilisation Nationale contre L'isolement des Agés*) du Sânon. Ils venaient faire le show pour la présentation du spectacle qui clôturait 10 mois de travail et répétitions de leur projet « Ensemble montons sur scène ».

Après le magicien professionnel et les remarques « y'a un truc » d'un public médusé, ce sont les choristes, danseurs, comédiens et musiciens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour régaler l'assistance. Tour à tour souriants ou émus, admiratifs de la performance, les familles et amis n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

Le goûter, apporté par les participants aux rencontres organisées par l'équipe, a permis de prolonger la fête en toute convivialité.

**Plus de 150
personnes ont
assisté à ce
spectacle adapté
à tout âge.**



Si vous souffrez d'isolement ou d'un sentiment de solitude vous pouvez contacter :

- **ADMR du Sânon** (03 83 72 22 63)
- **Gérard Marin** (06 20 70 01 59)
- **Marie-France Picard** (06 29 95 70 55)



Foyer Rural



Retour sur **trois temps forts** à Einville-au-Jard :

Ces derniers mois, la vie associative et culturelle d'Einville-au-Jard a une nouvelle fois démontré tout son dynamisme à travers plusieurs événements marquants qui ont rassemblé habitants, bénévoles et visiteurs dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Une belle réussite pour la 48^e Marche du 1er mai

La traditionnelle Marche du 1er mai a connu un très beau succès pour sa 48^e édition. Pas moins de 1 308 randonneurs ont pris le départ des différents parcours proposés autour d'Einville-au-Jard. Tout au long de la journée, marcheurs confirmés, familles et amateurs de nature ont partagé un moment sportif et convivial dans une ambiance particulièrement agréable. Cette forte participation témoigne de l'attachement du public à ce rendez-vous devenu incontournable au fil des années.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants ainsi que tous les bénévoles mobilisés avant, pendant et après l'événement. Leur engagement a largement contribué à la réussite de cette belle journée.





Foyer Rural

Un Repair Café placé sous le signe du partage

Dans un esprit de solidarité et de développement durable, le Foyer Rural d'Einville-au-Jard et les R'Faisous ont proposé un Repair Café.

Ce rendez-vous s'est tenu le samedi 31 janvier, de 9h à 11 h 30, à la salle de la mairie. Les habitants sont venus avec leurs petits appareils ou objets du quotidien afin de tenter de les réparer avec l'aide de bénévoles passionnés.

Au-delà de l'aspect pratique, cette initiative favorise les échanges, le partage de savoir-faire et la réduction des déchets, le tout dans une ambiance conviviale autour d'un café.

Ces différents événements illustrent une nouvelle fois le dynamisme des associations locales et l'importance de la vie collective à Einville-au-Jard.

Grâce à l'implication des bénévoles et à la participation des habitants, le Foyer Rural souhaite faire vivre des moments de rencontre, de culture et de convivialité appréciés de tous.

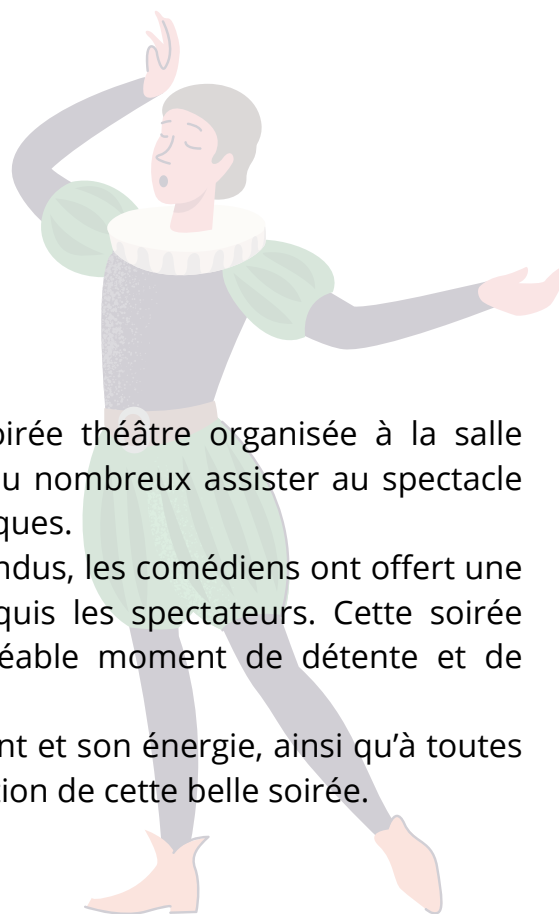


Une soirée théâtre pleine d'émotions

Autre moment fort de la saison : la soirée théâtre organisée à la salle polyvalente Le Familial. Le public est venu nombreux assister au spectacle présenté par la compagnie Mimes et Masques.

Entre humour, émotion et instants suspendus, les comédiens ont offert une prestation de grande qualité qui a conquis les spectateurs. Cette soirée culturelle a permis de partager un agréable moment de détente et de convivialité autour du spectacle vivant.

Un grand bravo à la troupe pour son talent et son énergie, ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé à l'organisation de cette belle soirée.





Foyer Rural

Cercle d'Histoire Locale

Paul Carabin, un homme hors du commun



Sur la place de la Fontaine, symbole incontestable d'une autre époque, la maison de **Paul Carabin**, personnage incontournable d'Einville et de sa famille renferme une multitude de souvenirs, mais les pierres ne pouvant pas toujours parler, Francis Dinvaux et les autres membres du **Cercle d'Histoire Locale** du Foyer Rural ont décidé de s'en charger à travers un nouvel ouvrage.

Paul Carabin est né le 21 avril 1886, à Einville, dans la mercerie-chapellerie tenue par ses parents (actuellement Prétexte Coiffure). Dès l'enfance, Paul se passionne pour la photographie, tout comme son frère Henri. Leurs premiers modèles sont leurs sœurs, Angèle et Georgette.

C'est ainsi que Paul va transformer l'arrière du magasin familial en studio photo. Des milliers de photographies sont réalisées, des photos qui ont traversé le temps, et qui aujourd'hui encore, restent admirables et admirées.

En 1914, Paul Carabin est mobilisé comme brancardier et participe aux combats de la Première Guerre Mondiale dans l'Est (Somme, Verdun, Marne) et prend des photos du Front et de l'arrière.

Blessé en 1917 par un éclat d'obus, c'est son appareil photo qu'il garde toujours sur lui qui lui sauve la vie en amortissant le projectile.

A la Seconde Guerre Mondiale, Paul Carabin ne s'engage pas officiellement dans la résistance, mais c'est depuis sa boutique devenue un salon de coiffure et via son studio photos qu'il va aider de nombreuses personnes. En effet, entre les murs de sa maison, il cache des armes, des prisonniers et fabrique des faux-papiers au péril de sa vie.



Foyer Rural

Cercle d'Histoire Locale

Dénoncé par l'un de ses voisins proches, il est arrêté par la Gestapo à son domicile, il est emprisonné plusieurs mois. Torturé et condamné à mort, il échappe à l'exécution grâce à un soldat allemand qui explique avoir été sauvé par Paul sur le champ de bataille.

Paul est alors libéré, à son retour à Einville, bien que très faible, il reprend ses activités clandestines jusqu'à la fin de la guerre. Travailleur, humble et franc, Paul Carabin est aussi et surtout un homme aimant et plein d'humour qui ne perd jamais une occasion de faire la fête, de rire et de s'amuser avec les autres villageois.

Ensemble, ils organisent de nombreux événements très festifs dont certains sont immortalisés via son meilleur ami, son appareil photo...



Lorsqu'il coupe les cheveux dans son salon de coiffure, il répète en boucle cette phrase à ses clients : « Vite et bien, comme Carabin ! », un adage qui résonne aujourd'hui encore au sein de certaines familles einvilloises, ancrées dans le bourg depuis plusieurs générations et transmis par les grands-pères voire arrière-grands-pères.

Paul Carabin, cet homme ordinaire tellement extraordinaire, l'homme dit « aux 36 métiers », décède le 25 février 1947, à l'âge de 60 ans à Einville. Il laisse en héritage des milliers de clichés, (portraits de familles, communions, mariages, cavalcades etc.) dont certains seront à découvrir dans le livre qui lui est consacré, mais il laisse bien plus encore, un sentiment du devoir, un combat pour la liberté, une véritable démonstration de bravoure.



Familles Rurales

L'Association **Familles Rurales Einville et Environs** à votre écoute, renforce ses services de proximité !

Nouveauté : permanences "Que Choisir Ensemble" à Einville-au-Jard (problèmes de consommation, les litiges avec un professionnel, les questions sur les contrats, garanties ou abonnements).

Une nouvelle dynamique s'installe sur le territoire avec l'ouverture des permanences "Que Choisir Ensemble", nouveau nom (anciennement connues sous le nom d'UFC Que Choisir). Les bénévoles de l'Antenne de Lunéville accueillent le public chaque 1er mardi du mois, uniquement sur rendez-vous, de 13h à 17h30, au Relais Familles - 58 Grande Rue à Einville-au-Jard.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter Roseline au 03 83 72 06 91.

Ces permanences prolongent la soirée d'information collective du 31 mars, organisée par Familles Rurales Einville et Environs, animée conjointement par UFC Que Choisir et la Gendarmerie, autour d'un thème essentiel : "Adoptez les bons réflexes pour déjouer les pièges de la consommation."

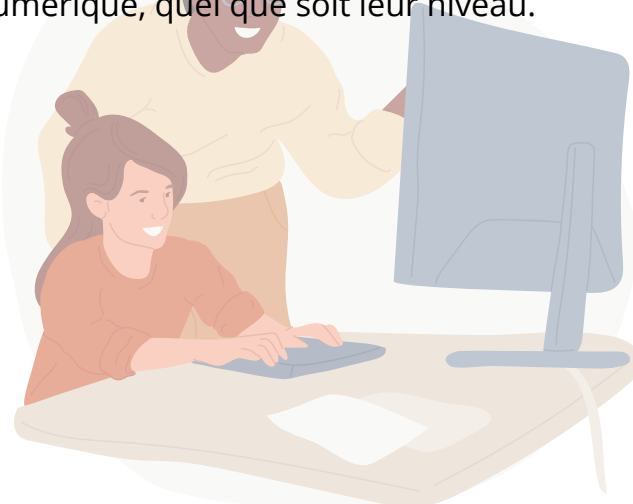
Ce rendez-vous a réuni 24 participants, venus s'informer, poser leurs questions et mieux comprendre comment se protéger face aux arnaques, aux pratiques commerciales abusives, aux pièges du numérique, aux démarchages insistants.



Poursuite des ateliers numériques : une continuité assurée !

L'association connaît un tournant : Anthony, conseiller numérique, a choisi de s'orienter vers une nouvelle voie professionnelle et a quitté ses fonctions en avril 2026. Son départ marque la fin d'une étape, mais certainement pas celle des actions engagées.

Les ateliers numériques continuent : grâce au soutien du réseau Familles Rurales, les activités, les ateliers et les actions de formation déjà mises en place se poursuivent. L'objectif reste le même : accompagner les habitants dans la maîtrise du numérique, quel que soit leur niveau.





Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes prête gratuitement du matériel afin de soutenir certaines activités des associations d'Einvile-au-Jard afin de favoriser la vie associative. Ce prêt peut notamment concerner des équipements tels que des friteuses, un terminal SumUp, un barbecue, des tables et des bancs, selon les disponibilités. Chaque association veille à restituer le matériel en bon état et dans les délais convenus.

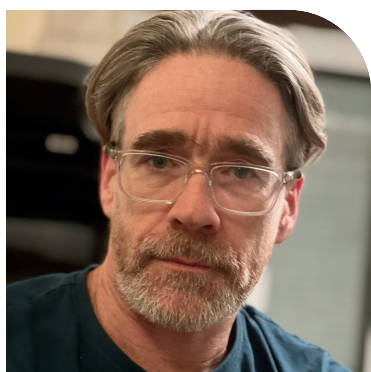


Le Comité des Fêtes renaît avec une équipe ambitieuse et un programme déjà lancé

Une nouvelle dynamique souffle sur Einvile-au-Jard. Après une période plus discrète, le Comité des Fêtes fait son grand retour avec une équipe renouvelée, motivée et déterminée à redonner toute sa place à l'animation locale.

À l'issue de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu et s'appuie sur un conseil d'administration solide, prêt à porter de nombreux projets au service des habitants et de la convivialité villageoise.

Le bureau est composé de :



Président
Franck Vicaire



Secrétaire
Cynthia Mienville



Trésorière
Élise Merel



Président adjoint
Vincent Mienville



Secrétaire adjointe
Ophélie Kremer



Trésorier adjoint
Philippe Léonard



Comité des Fêtes

Animée par l'envie de rassembler les générations et de faire vivre le village, cette équipe entend proposer des manifestations accessibles à tous, tout en travaillant en partenariat avec les associations locales et les acteurs du territoire.

Le premier grand rendez-vous de cette nouvelle aventure est d'ores et déjà fixé au 27 septembre 2026 avec l'organisation de la Brocante des Associations. Un événement qui réunira exposants, visiteurs, bénévoles et associations locales dans une ambiance conviviale et familiale.

D'autres manifestations sont également en préparation et viendront rythmer la fin d'année, notamment :

- Une journée pétanque, placée sous le signe de la bonne humeur et du partage.
- La traditionnelle soirée du Beaujolais Nouveau, moment festif apprécié des habitants et propice aux retrouvailles.



Ces événements ne constituent qu'un début. Le Comité des Fêtes souhaite inscrire son action dans la durée et construire progressivement un calendrier d'animations variées, capable de répondre aux attentes de tous les habitants.

Au-delà des festivités, cette relance traduit une volonté forte : renforcer le lien social, favoriser les rencontres et participer activement à l'attractivité d'Einvile-au-Jard.

Le bureau remercie chaleureusement les bénévoles, partenaires et habitants qui soutiennent cette renaissance associative. Ensemble, ils écrivent une nouvelle page de l'histoire du Comité des Fêtes et donnent rendez-vous à toute la population pour partager les nombreux moments de convivialité à venir.

Le Comité des Fêtes d'Einvile-au-Jard est de retour, avec une équipe engagée, des projets novateurs et une seule ambition : faire vivre le village au rythme de ses habitants.





Une vie de bénévolat : Jean-Noël Renaud



Assis à la table de son salon face à son épouse Martine, Jean-Noël Renaud se souvient non sans nostalgie de ses nombreuses années passées au sein du Foyer Rural en tant que bénévole : « J'ai été recruté en 1987 par Alain Delfino, responsable des animations. » Dès lors, il œuvre aux côtés de Jean Breton, Anne-Marie Guillaume, Colette Plaid, Micheline Georgel et bien d'autres encore et organisent ensemble et via le secteur des foyers ruraux des événements d'envergure, comme le spectacle mémorable de la Révolution en 1989. « Nous pouvions nous le permettre à l'époque, car il y avait beaucoup de bénévoles. » En 2002, fort de toutes ces années d'expérience, c'est tout naturellement qu'il reprend la présidence du Foyer Rural succédant ainsi à Jean Breton. Des feux de la Saint-Jean, en passant par la rando du 1er mai, Jean-No va développer le Foyer Rural en créant de nouveaux clubs comme la danse, les thés dansants, le théâtre, ou plus récemment le badminton etc..., sans oublier les différentes sorties notamment à Kirrwiller. « Le bénévolat, on plonge dedans et hop, c'est parti, on fait en fonction de ce qu'on peut faire. » Et, ce qu'il peut faire, Jean-Noël va le faire jusqu'en fin 2025, avec tout son cœur et toute sa générosité, avant de passer le flambeau à Julien Marchand :

« J'encourage les jeunes à suivre mes traces et celles de tous les bénévoles, car c'est une aventure humaine exceptionnelle. J'ai donné près de 40 ans de ma vie, et je n'ai aucun regret, bien au contraire, si c'était à refaire, je signe tout de suite, le temps a passé trop vite... »



La Sorcellerie en Lorraine

VIE D'ANTAN

Dans les bulletins de 2025 nous vous avons présenté la sorcellerie et le « Torquemada lorrain », Nicolas REMY.

Aujourd'hui, nous allons développer le déroulement de l'action judiciaire menée contre une personne accusée de sorcellerie.

A notre grand regret, nous n'avons pas encore trouvé les procès de nos lointains concitoyens. Très souvent, les pièces du procès sont aussi brûlées, pour supprimer les abominations qu'elles contiennent. Tous les procès suivent le même schéma, donc, avec l'aimable autorisation de Simone Cadix, nous allons suivre le procès de Mangeatte de Rehainviller.



Revue CHOISIR – image dans le domaine public

La procédure criminelle débute par une enquête ouverte d'office ou sur les accusations des habitants de la localité, ce qui est le cas de Mangeatte qui va être jugée par le tribunal de la Prévôté de Lunéville.

Le lundi 22 avril 1624, à la suite de la plainte d'un habitant, une action est engagée par le substitut du Procureur Général de Lorraine.

La procédure commence par l'audition des témoins.

Les mardi 23 et mercredi 24 avril, 40 personnes du village vont témoigner.

Voici quelques exemples :

- Une femme dit qu'il y a 4 ans, la prévenue a mis la main sur la croupe de son poulain en disant : « voilà un beau poulain ». Le poulain est rentré le soir en boitant et il est mort 3 jours plus tard ...
- Un homme dit qu'il y a 26 ou 27 ans, sa femme se fournissait en lait chez la prévenue pour leur enfant de 2 ans. Quand il a changé de fournisseur, son enfant est mort !
- Une femme, veuve, dit que Jean, son mari, et Claude, tous deux banvards (garde-champêtre), l'ont surprise en train de « battre l'eau » (agir inutilement).

Le samedi on procède à l'interrogatoire de Mangeatte :

- L'accusée se présente
- Elle répond aux principales accusations, dont le fait qu'elle « battait l'eau ». Elle cueillait des plantes dans un champ. Elle a été malmenée par le propriétaire et emmenée chez le prévôt. Elle est revenue tard, s'est égarée, a pris le chemin de la rivière, a erré toute la nuit et a été trouvée le matin par les bangards (personne chargée du respect des bans). Elle nie toutes les autres accusations.



La Sorcellerie en Lorraine

Les témoins ayant maintenu leurs dires, le prévôt et les gens de justice de Lunéville doivent prendre l'avis des maîtres échevins de Nancy avant de lui appliquer « la question », c'est-à dire la torture. Si l'accusée avoue avant la torture, la sanction est immédiatement infligée.

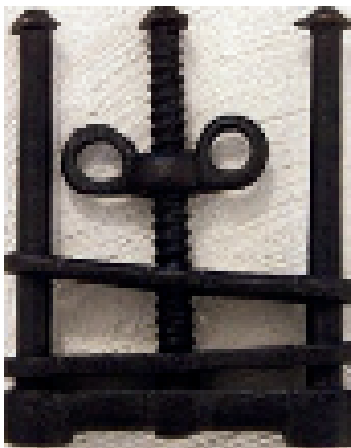
Nos ancêtres ont fait montre de créativité pour ce qui est des instruments de torture. Jugez-en :



Poucette de l'échevinage de Douai
Instrument de torture ancien
conçu pour écraser les pouces.



L'échelle consiste à hisser le coupable
attaché à une échelle.



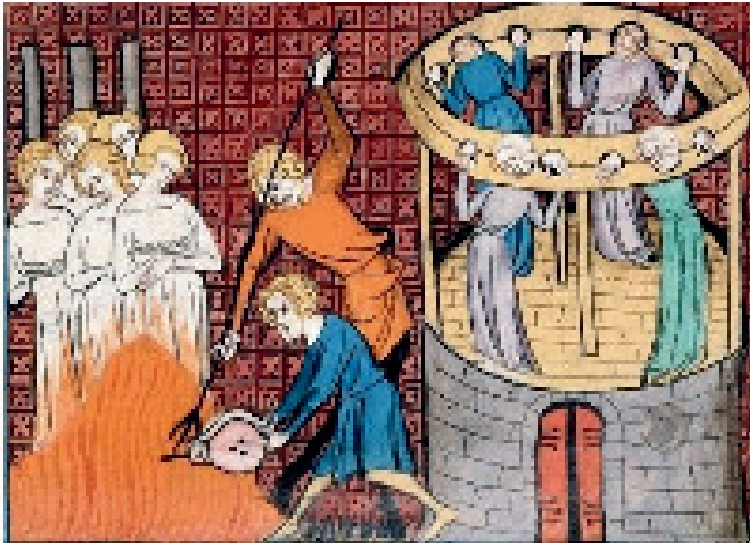
Grésillons du XVII^e siècle. La méthode consiste à insérer le doigt du supplicié dans un dispositif constitué de plusieurs lames de métal, qui sont ensuite rapprochées l'une de l'autre par le jeu d'un mécanisme (des cordages noués, par exemple), ce qui broie le doigt du sujet, lui provoquant de vives douleurs dont il est attendu qu'elles le conduisent à l'aveu.



L'estrapade est une méthode de torture où le bourreau attache les bras de la victime à des cordes, le plus souvent dans le dos, puis la hisse jusqu'à la suspendre et la laisse tomber brusquement, mais sans laisser le corps toucher terre. Cela provoque une dislocation des épaules accompagnée d'une intense douleur. Des poids sont parfois fixés aux pieds de la victime pouvant entraîner l'arrachement des membres.



La Sorcellerie en Lorraine



Le samedi 11 mai 1624, ne supportant plus la douleur, Mangeatte avoue : elle est coupable et mérite la mort. Son corps sera brûlé et réduit en cendres.

Ses biens seront confisqués pour payer les frais de justice dont voici l'acte comptable et sa traduction.



LE SAVEZ-VOUS ?

**SELON AMNESTY INTERNATIONAL 140 PAYS PRATIQUENT
AUJOURD'HUI ENCORE LA TORTURE OU DES MAUVAIS
TRAITEMENTS**



Qui est qui ?

Nous vous proposons un petit voyage dans le passé. Sur cette photographie prise il y a plusieurs décennies, des élèves posent sagement devant l'objectif. Saurez-vous reconnaître qui est qui ?



Réponse

Marie-Claude BESSOT - Catherine BRIEL - Chantal POINSIGNON - Martine PETITJEAN -
 Claudette BRICOT - Catherine GEORGEL - Marianne MALNOY - Christine FLEURENCE - Marie-
 Christine FRANÇ - Bernadette GERARD - Claudine PINOY - Claude GEIGER
 Daniel BURTTIN - Nicolas FERRARA - Jean-Claude BENEDETTI - Joseph MARTIN - Luc MEDER -
 Alain CHARPENTIER - Didier COLSON - Mario DI TOMASO - Pierre PASQUARELLI - Didier
 BARBELIN - Christian DABONNOT
 Patrice CLASQUIN - Serge SORATROI - Jean-Louis GRENTZINGER - Patrick BREGGARD -
 Philippe VILLEMEN - Gilles LANGKUST - Pascal HUMBERT



INFOS PRATIQUES



BUREAU DE POSTE LA POSTE

Mardi au vendredi : 13h30 à 16h30
Samedi 9h à 12h
Départ courrier Lettres, colis avant 15h30

DECHETERIE



Hiver (du 01/10 au 31/03) :

Lundi-Vendredi : 14h-17h
Mercredi-Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Été (du 01/04 au 30/09) :

Lundi-Vendredi : 14h-18h
Mercredi-Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Fermeture : mardi, jeudi, dimanche et jours fériés



DÉCHETS

Collecte des ordures ménagères :
jeudi, semaine paire
Collecte des sacs jaunes :
jeudi, semaine impaire

NETTOYAGE DES TROTTOIRS



Il est rappelé que le nettoyage, le déneigement et le désherbage des trottoirs doivent être assurés par les riverains.

NUISANCES SONORES



Les jours et horaires possibles d'utilisation de matériel bruyant sont les suivants : du lundi au vendredi : 8h-20h | samedi : 9h-12h / 15h-19h | dimanche et jours fériés : 10h-12h

MÉDIATHÈQUE



Heures d'ouverture : vendredi : 17h-18h30 | samedi : 10h-11h30 | juillet/août : vendredi 17h-18h30



INTRAMUROS

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.



RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES "1,2,3 NOUNOU"

7 PLACE DE LA FONTAINE | Accueil de permanence
lundi - vendredi : 8h30-11h30 |
mercredi : 13h30-17h00 | 1er samedi de chaque mois : 8h30-11h30 | tel/fax : 03 83 75 26 55

RELAIS FAMILLES-FRANCE SERVICES

58 GRANDE RUE | accueil et permanence
lundi : 8h30-12h/13h-17h30 | mardi : 13h-17h30 | mercredi : 8h30-12h | jeudi : 8h30-12h | vendredi : 13h-17h30 | tel : 03 83 72 06 91



CERCLE D'HISTOIRE LOCALE DU FOYER RURAL



Dernier vendredi de chaque mois à 14h30 (hors vacances scolaires), à la Maison de la Halle

GENDARMERIE



37 bis Grande rue
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
08:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00
Dimanche, jours fériés
09:00 - 12:00 / 15:00 - 18:00
tel : 03 83 42 49 70

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le bien vivre ensemble repose sur le respect, la courtoisie et l'attention portée à son voisinage et aux espaces communs. Chacun, par de petits gestes du quotidien, contribue à préserver un cadre de vie agréable pour tous.



Entretien des abords des habitations

Chaque habitant est invité à entretenir les abords de son domicile :

- désherber et nettoyer le trottoir devant chez soi
- éviter l'accumulation de déchets ou d'encombrants
- maintenir les haies et plantations afin qu'elles ne gênent pas la circulation des piétons ou des véhicules.

Ces gestes simples participent à la propreté et à la sécurité de tous.

Limitation des nuisances sonores

Le respect du calme de chacun est essentiel :

- éviter les bruits excessifs, notamment tôt le matin, tard le soir et le dimanche
- limiter l'usage d'outils bruyants en dehors des horaires autorisés
- veiller au volume de la musique, des fêtes et des travaux.

Le respect du voisinage favorise une ambiance sereine et conviviale.



Respect des espaces publics

Les lieux publics appartiennent à tous et doivent être préservés :

- respecter les aires de jeux et équipements collectifs
- ne pas jeter de déchets au sol
- veiller à ne pas dégrader le mobilier urbain ou les espaces verts
- adopter un comportement respectueux envers les autres usagers.



Les enfants comme les adultes doivent pouvoir profiter d'espaces propres, sûrs et accueillants.



Ce bulletin a été réalisé sous la responsabilité de **Michel VOGIN**, Maire.



La commission information, communication, conseil des sages et conseil de quartiers a oeuvré pour la rédaction, la collecte des articles et des photographies auprès de toutes les forces vives de la commune d'Einville-au-Jard : **Mathilde GONCALVES, Emmanuelle GUERRE, Alice HELLE, Colette LANGKUST, Isabelle ZOCCHETTI, Liliane DIEUDONNE, Angélique BIWER, Alain HENRY, Christian BRICOT et Philippe MORAND**, Président de la commission.



L'ensemble des partenaires associatifs, responsables d'écoles ou de services sont remerciés pour les articles et photographies fournis.



Maévine BIWER est très vivement remerciée pour sa disponibilité, la réalisation de toute la mise en page de ce bulletin et ses propositions d'amélioration.



**LA MUNICIPALITE
VOUS SOUHAITE UNE
BONNE RENTREE !**

